

## **Intervention de Monsieur Gérard Pouget, de la Fédération de l'ADMR des Hautes-Pyrénées**

Madame Monsieur les Conseillers départementaux Mme Ayela Mr Marthe  
Monsieur le Président Monsieur le Maire  
Mesdames Messieurs les élus  
Mesdames Messieurs les membres du Conseil d'administration Mesdames Messieurs

Tout d'abord, merci pour votre invitation. Madame Daguin, la Présidente Fédérale vous demande de bien vouloir l'excuser, étant très occupée par ses diverses activités, notamment au niveau national. Elle m'a demandé de la représenter en tant que membre du bureau fédéral.

Pour commencer je veux rappeler que l'ADMR développe tant au niveau local, départemental que national, des projets basés sur des valeurs humaines fondamentales : l'Universalité, la Proximité, le Respect de la Personne, la Citoyenneté.

Cela sous deux aspects:

Aspect social : permettre aux personnes âgées , de pouvoir rester vivre chez elles dans les meilleures conditions possibles.

Aspect socio économique: emploi de proximité pour des salariés.( 883 équivalents temps plein dans le département) .

Alors que le contexte économique dans lequel nous développons nos services est pour le moins difficile, il faut cependant reconnaître, que le taux horaire accordé par le Conseil Départemental des Hautes Pyrénées avec lequel nos relations sont excellentes est à la hauteur des besoins , grâce à la prise en compte du budget prévisionnel, présenté par les services comptables de la fédération.

Il est important de rappeler que plus de 50% du budget du Conseil Départemental est consacré au secteur social toutes institutions confondues.

C'est pourquoi nous devons avoir le souci permanent de la maîtrise des coûts, et je sais combien votre association s'y attache et votre activité est en progression.

Ce fait est à souligner car dans l'ensemble, l'année 2015 n'a pas été particulièrement favorable. et les résultats financiers que vous venez de présenter sont en adéquation avec cette évolution positive.

Ce résultat confirme la bonne gestion de l'association où l'on remarque notamment en parallèle un résultat d'exercice positif ainsi que des capitaux en fonds propres qui confirment également la bonne santé financière de votre association.

Maintenant je veux mettre l'accent sur l'impact de la formation dispensée au sein de la Fédération des Hautes Pyrénées.

La nécessité du qualitatif se traduit par la professionnalisation des personnels au travers des diverses formations proposées.

J'en profite pour rendre sincèrement hommage appuyé aux salariés d'intervention pour la qualité de leur travail de plus en plus difficile, pour différentes raisons que nous connaissons tous.

Hommage aussi aux salariés administratifs qui font face quotidiennement aux plannings ( casse tête pour satisfaire tout le monde client – salarié...)  
En 2015, sur vos 12 salariés il y a eu 8 participations à différentes formations.

La Fédération reste et restera très attachée à la formation et il faut saluer le travail de la commission GRH présidée par Jean Aguerre avec le concours très efficace de la responsable de pôle en la personne de Me Nicole Fomente.

En 2015 19 167 heures de formation ont été dispensées ( 18107 pour les salariés et 1060 pour les bénévoles)

1 469 personnes ( salariés + bénévoles ) ont suivis une session de formation. La formation représente un budget équivalent à 3,50% de la masse salariale.

En 2015 le budget formation s'est élevé à plus de 650 000 euros.

Les formations répondent aux exigences actuelles, tant par rapport aux orientations nationales qu'à la législation en vigueur, avec le souci d'améliorer tous les savoirs, le savoir faire, le savoir-être en tenant compte des exigences diverses de plus en plus nombreuses et complexes rencontrées sur le terrain.

Les orientations fédérales en déclinaison du projet politique ADMR et du CAP 2016 – 2020 national tel que définit à Saint Etienne en novembre 2015 pour les 70 ans de l'ADMR auront pour but d'innover afin de répondre aux besoins des territoires c'est-à-dire.

portage de repas là où il n'est pas encore en place, garde de nuit itinérante, couchers tardifs... micro crèches ou encore habitat regroupé, aide aux aidants et l'offre de répit qui se met en place.

Afin d'aider au mieux les associations dans leurs projets la fédération a procédé au recrutement depuis environ 3 mois, d'un cadre pour le développement.

Il s'agit de Me Aurélie DALLE avec pour principales missions de Promouvoir les métiers : la formation déjà évoquée, travail sur les risques psycho - sociaux réunions de pôles : réunions régulières (2 fois par an ) des présidents, trésoriers, salariés , les administratifs locaux.

Aide aux associations dans le recrutement de salariés si besoin.

Les orientations de la fédération ont pour objectif d'optimiser notre fonctionnement par la mise en place et l'amélioration d'outils tels que:

Les services liés à l'informatique, les tableaux de bord, Nevis, la GED, Philiatel avec une évolution de cet outil dans le courant du mois d'octobre.

Il faut savoir qu'à terme, un outil comme Philiatel va permettre de dématérialiser les CSD, d'où un gain de temps et donc des économies tant au niveau de l'ADMR qu'au niveau du Conseil Départemental.

La Qualité : poursuivre la démarche de certification 17 associations sont certifiées Les 12 dernières sont désormais engagées.

Enfin la Fédération réfléchit sur les moyens à mettre en place pour améliorer et optimiser les relations Fédé-Association avec :

un appui juridique indispensable en la personne de Laure Cureaudau (avocate en droit des affaires sociales)

les services comptable/ gestion/ développement

les accompagnantes de proximité et le service famille.

Nous devons tous œuvrer dans un seul but qui est le nôtre l'aide à la personne Avec les

salariés et les bénévoles.

Voilà je vous remercie de m'avoir écouté avec attention.